



Syndicat C.G.T. des ANIMATEURS de la VILLE DE PARIS et des ADMINISTRATIONS ANNEXES



Depuis plus d'un an, la CGT Animateurs participe à des réunions avec la Dasco consacrées au règlement de service de l'animation. Notre syndicat a décidé de suspendre sa participation à ce groupe de travail.

Pourquoi ?

La Dasco a ouvert une négociation sur un projet de règlement discuté et amendé durant de longs mois. Lors de la dernière réunion, ces textes avaient disparus pour laisser place à un document qui élude les questions essentielles comme établir un règlement du soir, qui n'existe toujours pas à la DASCO ou reconnaître des temps de préparation aux ateliers, par exemple.

Par ailleurs, la Dasco, dans ce groupe de travail, évoque des « pistes » comme la baisse de la rémunération des vacataires le soir et la remise en cause des prises de temps partiel. C'est inacceptable pour la CGT.

Enfin, nos collègues du secondaire, l'Action Collégiens, et nos collègues des Centres Hospitaliers voient une fois de plus un report d'élaboration de leurs règlements de service respectifs à 2019.

Réunis en Commission Exécutive, le syndicat CGT Animateurs estime que les décisions et les propositions formulées vont à l'encontre de l'intérêt des agents. Que ce groupe de travail est sorti de sa vocation première, être un outil concret pour les animateurs, pour nous conduire sur un terrain qui ne fait qu'amener de la confusion.

Le mandat de notre syndicat ne repose pas sur des préoccupations financières de l'administration, mais sur la défense des intérêts des agents et donc du service public.

Etant attaché à la défense des agents, la CGT Animateurs suspendra sa participation à toute forme de dialogue social qui mènerait à la déconstruction du métier.

Paris le 5 Juillet 2018

Pour nous contacter 01.42.76.40.87 (répondeur si absent) ou portable : 06 81 39 89 53
Permanence tous les 1^{er}s jeudis du mois au 4 rue Lobau – 75004 PARIS (M° Hôtel de Ville)
De 14 heures à 16 heures (salle 114) - Site Internet : taper animateurs cgt paris –
Mail : syndicat.cgt-animateurs@paris.fr